

Mouthiers *sur* Vivre à Boëme

SOMMAIRE

Conseil municipal du 7 janvier ..	p 2
Indemnité du receveur	p 3
Vues de l'église	p 3
Josette Manant	p 3
Compostons	p 4
Festival de la voix	p 5
Loto et fleurs de l'ADMR	p 5
Loto et 70 ans du foot	p 6
Sentiers de la Boëme	p 7
Lutte contre le cancer	p 7
Etat Civil	p 8
Agenda février - mars	p 8



Pommes pommes pommes... les écoliers connaissent désormais la musique sucrée ! Photo Alain PORTE

TOUS CITOYENS EN HERBE !

Notre planète souffre de pollution

Nous avons décidé d'œuvrer à notre niveau pour minimiser ce phénomène

Nous avons signé avec la région une charte « terre saine », ainsi nous nous engageons à ne plus utiliser de produits nocifs pour la nature.

Pour le maintien de la biodiversité, nous devons aller encore plus loin.

Cette volonté passe par de nombreux changements dans l'organisation du travail de nos employés communaux.

Aussi, notre équipe technique a mis en place un cahier des charges pour l'entretien des espaces publics en fonction de leur utilisation.

L'utilisation régulière de la tondeuse sur les espaces verts peu utilisés (exemple : CHAMP MICHEL ou les tourbières) est abandonnée et remplacée par le fauchage afin de préserver ces sites.

Les autres espaces verts sont désormais traités à la broyeuse permettant ainsi de laisser l'herbe sur site et de maintenir les diverses espèces de faune et flore.

De nombreux fossés nécessaires au drainage naturel ont été comblés en calcaire et terre : ils seront aussi traités au broyeur.

Le plus gros souci concerne nos trottoirs qui étaient désherbés régulièrement. Cette pratique doit être abandonnée.

Les nouveaux matériels pour le traitement de ce genre de surface ne donnent pas satisfaction compte tenu de la superficie importante de trottoirs dans notre commune. Nous ne doutons pas que les recherches aboutiront prochainement pour proposer du matériel fiable et respectueux de l'environnement.

En attendant, nous devons utiliser les seuls moyens à notre disposition : l'herbe sera coupée au fil.

Ne soyez donc pas surpris si vous constatez une modification d'aspect de tous les espaces publics ; nous devons nous habituer à ces changements.

Il convient désormais de mettre tout en œuvre chacun à notre niveau pour supprimer l'utilisation de tous les produits chimiques néfastes à notre nature.

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 305
FÉVRIER
2011



Mouthiers *sur* Boëme

Le Maire
Cécile FORGERON

Suppression poste adjoint technique communal pour mutation vers Caisse des Ecoles

Le Conseil décide de supprimer un poste d'adjoint technique communal (19h35mn/semaine) pour une mutation vers la caisse des écoles à compter du 1er janvier 2011.

Modification temps de travail agent de maîtrise

Le Conseil accepte la demande de l'agent de maîtrise pour le passage de son temps de travail de 28 h/semaine à 35 h/semaine à compter du 1er février 2011.

Avancement de grade

Le conseil décide la création d'un poste d'adjoint technique principal à compter du 1er février 2011 pour un adjoint technique bénéficiaire d'un avancement de grade.

Indemnité conseil et budget pour le receveur municipal

Le Conseil décide d'attribuer l'indemnité de « conseil et budget » au nouveau receveur municipal à compter du 6 janvier 2011. (voir page 3).

Ouvertures de crédits

Le Conseil décide l'ouverture de crédits sur le budget 2011 en attendant le vote de celui-ci pour :

- la caisse des écoles
- la MJC (6 000 €)
- la section foot du SCM (3 000 €)
- l'achat d'extincteurs pour le club house foot (336,29 €)
- les frais de bornages (4 544,80 €)



dans le cadre du festival de la BD. Le Conseil décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 921,50 € à la MJC afin de financer ces planches qui deviendront propriété de la commune.

Convention MSA/Commune

Le conseil accepte la convention à passer entre la commune et la MSA des Charentes pour l'encaissement des prestations versées par cette dernière pour l'accueil des ressortissants du régime agricole à la crèche familiale.

Marchés de Pays

Le Conseil décide l'organisation de 5 marchés de pays sur la commune du 23 juin au 18 août, à raison d'un marché tous les 15 jours de 18 h à 22 h. Le coût pour la commune s'élèverait à environ 1800 €.

Communauté de communes

Suite aux nouveaux chiffres du recensement de la population, la commune compte 2506 habitants au 1er janvier 2011. Le Conseil demande à la CDC de disposer d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant supplémentaires.

Indemnité logement instituteurs

Le Conseil donne un avis favorable à la proposition du Préfet proposant une revalorisation de 1,0435% de l'indemnité soit 2 184,17 € pour 2010.

Fourrière départementale

Monsieur Barbe expose au conseil les difficultés rencontrées face à une recrudescence des abandons d'animaux. Cette situation génère des frais supplémentaires pour la structure. Le syndicat départemental étudie toutes les solutions possibles.

Attribution subvention

Le Conseil accepte la proposition de la MJC pour l'acquisition de 11 copies de planches de bandes dessinées



**JEUDI
17 FÉVRIER 3 MARS**

INDEMNITÉ DU RECEVEUR

Avant la décentralisation du début des années 80, le travail des élus municipaux était très encadré par les fonctionnaires de l'État, en préfecture notamment. Un autre personnage important jouait aussi un rôle dans le contrôle des finances locales : le receveur municipal. Fonctionnaires du ministère des finances, ces agents construisaient les budgets de la plupart des communes. Avec les lois de décentralisation, les élus ont obtenu plus de responsabilités tandis qu'en parallèle, se mettait en place un contrôle plus régulier par les Chambres Régionales des comptes. Par ailleurs, de plus en plus d'élus, nantis d'une expérience professionnelle longue et diversifiée, ont pris en charge la construction de leurs budgets locaux.

Le concours des receveurs s'est ainsi progressivement modifié, s'élargissant au conseil en matière économique et financière, dépassant ainsi largement le seul travail budgétaire. C'est donc dans le cadre de cette loi de mars 1983 que les conseils municipaux (et ceux de toutes les collectivités locales) doivent fixer un niveau d'indemnisation de ces travaux d'assistance. Cette décision est prise au début de chaque mandat et à chaque changement de fonctionnaire placé à ce poste. Notre conseil municipal a délibéré pour un taux de 100 %. Il faut savoir qu'un certain nombre de communes, considérant la dégradation et surtout l'éloignement géographique croissant de ces services de l'État, refusent désormais de voter ces indemnités.



Adieu Josette



Josette MANANT est partie. Éluë conseillère municipale en 1989, elle le restera jusqu'en 2008, décidant alors de laisser " la place aux jeunes ". Attentive à tous les dossiers communaux, elle fut membre de la commission des finances, du cadre de vie, toujours très présente, donnant des conseils avisés, aussi bien lors des réunions de travail que dans l'épreuve si particulière du concours des maisons fleuries. Administratrice du Centre Communal d'Action Sociale, elle aura aussi donné son temps de bénévole au Secours populaire dont elle fut longtemps la trésorière. A Jean son mari, à ses enfants, nous adressons toutes nos condoléances.

TOIT, ÉMOI !

Le toit de l'église est depuis toujours un lieu d'accumulation de fientes d'oiseaux, mais aussi d'herbes folles et de plantes peu menacées par le courroux des employés du service technique. Profitant de l'expérience conjointe de Fabien GAILLARD et de Michel CARTERET, une nacelle a été louée pour que les deux conseillers, tout en se rapprochant des cieus, procèdent à l'enlèvement des végétaux et au nettoyage des parties salies. Fabien GAILLARD qui a réalisé ce reportage photo, a, sans demander de droits d'auteur, mis en ligne les images qui peuvent être vues sur le site dont l'adresse figure en bas de la page.



<http://picasaweb.google.com/fabgaillard/20110111EgliseMouthiers?authkey=Gv1sRgCP2C-czh36mgmQE&feat=email#>

COMPOSTES, ET LA NATURE TE LE RENDRA

Si l'on ajoute les déchets de cuisine, les restes de repas et les déchets verts qui proviennent de l'entretien de nos jardins, ce sont près de **140 kg de déchets fermentescibles qui sont produits par an et par personne**. Comme c'est une moyenne, certains en produisent encore plus !

Or ces déchets ont un inconvénient et un très gros intérêt. L'inconvénient c'est leur traitement après leur transport. Soit, ils sont collectés par les bennes de collecte des déchets et finissent actuellement en décharge ; ils consomment donc du gasoil et produisent du biogaz qu'il capter et traiter ; soit, et c'est le cas des déchets verts, ils finissent leur vie sur une plateforme de compostage mais ils ont eux aussi parcouru des kilomètres avec à la clé, du CO₂ (pas bon pour la planète).

Leur gros avantage tient dans le compost qu'ils deviennent quand on s'organise pour cela. Il n'existe pas qu'une solution : le compost en tas demande plus de patience avant d'obtenir le compost, prend un peu plus de place et permet le mélange facile entre déchets de jardin et déchets de repas ; l'usage d'un composteur serait presque réservé à ceux qui n'ont pas trop de place ; quant à ceux qui n'ont pas du tout d'espace, il leur reste le lombricomposteur, très efficace et très rapide : ce sont des vers, type vers rouges pour la pêche, qui font le boulot, sans se plaindre et sans odeur.

Et tant qu'à faire appel à des animaux pour faire bénévolement le travail, les poules figurent alors comme de merveilleux auxiliaires.

Oeuf course !



Exemple d'un lombricomposteur



Compost en tas



composteur

Pour tout renseignement

calitom
service public des déchets

n° vert : 0 800 500 429

FESTIVAL DE LA VOIX

En remplacement du Festival de la Voix, la MJC vous propose
Un spectacle vivant mettant en scène le Patrimoine et l'Histoire de la Commune,
samedi 2 juillet en soirée.

Les festivités débuteront par un moment de convivialité autour d'un buffet (ou autre) et se poursuivra par une déambulation dans le bourg de Mouthiers avec des scènes théâtralisées autour de la Préhistoire et du Moyen âge.

C'est un projet ambitieux qui nécessite de nombreux talents.

Les Monastériens désireux de participer dans la bonne humeur à ce projet, doivent contacter

- Alain LARRIVE à la MJC au 0545 67 84 38

- Elyane PORTE à la Mairie au 0545 67 92 25

Nous recherchons des acteurs (le texte sera enregistré) des figurants (jeunes et moins jeunes) toutes personnes ayant un petit ou un grand talent pour la couture et la confection de costumes et d'accessoires.

LOTO ET JOURNÉE FLEURS DE L'A.D.M.R.

L'ADMR de Mouthiers, Claix, Plassac-Rouffiac, Voeuil et Giget et Voulgézac organise son

LOTO ANNUEL
le SAMEDI 19 MARS
20 h 30
salle Gilles Ploquin
MOUTHIER

De nombreux lots vous attendent dont le 1er : un bon d'achat d'une valeur de 300 €.

Toute l'équipe, bénévoles et salariés vous souhaitent à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2011.

L'ADMR Charente organise

samedi 19 mars
une journée fleurs

vaste opération départementale de communication et de promotion des activités d'aide aux familles, aux personnes âgées et handicapées. Les associations locales se mobilisent pour vendre des bouquets de fleurs à tous ceux qui soutiennent l'action de l'ADMR. Cette manifestation menée par les bénévoles et les salariés du mouvement vise deux objectifs :

- sensibiliser un large public aux nécessités du maintien à domicile
- grâce aux bénévoles effectués, permettre à l'association de réaliser des actions complémentaires ou innovantes en faveur des plus démunis. Une vente d'orchidées aura lieu à l'ADMR de Mouthiers au local

5, place de l'abbé Joly à Mouthiers
et sous les halles de Voeuil Et Giget
de 9 heures à 11 heures.

Les responsables de l'ADMR remercient par avance les sympathisants de leur geste de soutien et de solidarité.

ENQUÊTE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SÉCURITÉ

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) réalise

du 17 janvier au 16 avril
une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement

et de l'habitat, la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours des deux dernières années : cambriolage, vandalisme, vol, agression, etc...

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités.

Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

LES S.C.M. à 70 ans

LOTO

DIMANCHE 27 FÉVRIER SALLE GILLES PLOQUIN à partir de 14 h.

Nombreux lots à gagner : un écran plat, jeans, paniers garnis, jambons, parka, survêtements, outillage et... un lot surprise !!!!!!!

Parties enfants gratuites et tombola 100%

gagnante

Buvette et vente de gâteaux et crêpes

Prix des cartons :

1 carton : 2€ ; 6 cartons : 10€ ; 10 cartons :

15€ ; 15 cartons : 20€

On vous attend très nombreux

De plus, le club va organiser un tournoi de belote le DIMANCHE 20 MARS à 14 h à la salle

Gilles Ploquin ; Pensez à vous entraîner et on vous attend très nombreux.



LE SC MOUTHIERS FOOTBALL A 70 ANS

En février 1941, sous l'occupation allemande, voyait le jour la section football du SC Mouthiers, c'était certainement l'occasion de se détendre un peu dans cette période noire de notre histoire. Mais peu de temps après sa création, il a été mis en sommeil puis relancé après la guerre, sans interruption par la suite.

Pour fêter cet événement, une grande manifestation est organisée

samedi 28 mai

Cette journée débutera par l'inauguration officielle des nouveaux locaux du club (vestiaires et club house) par la municipalité ; s'en suivra une animation tout le long de l'après-midi, puis nous terminerons cette journée par un buffet dansant.

Nous rentrerons dans les détails de cette manifestation dans le prochain journal « Vivre à Mouthiers », afin de permettre à tous ceux et celles qui le souhaitent, de s'inscrire pour cette belle et grande journée, car le SCM est le club de football de tous les monastériens, et bien au-delà.

Nous renouvelons notre appel à toutes les personnes possédant archives, photos ou autres documents sur le SCM de se mettre en relation avec les responsables du Club.

Personnes à contacter :

-Pierre DESVAGES 05 45 67 82 16 ou 06 08 48 72 16 ou 05 45 38 38 84 (magasin)

-Richard BORRÉDON 05 45 97 90 43 ou 06 27 28 34 17

-Didier CHARRIER 05 45 67 84 97 ou 06 88 11 52 57

Merci d'avance et dès à présent, retenez votre week-end pour venir souffler avec nous ces 70 bougies.



"Vivre à Mouthiers sur Boême"

6

N° 305 FÉVRIER 2011

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

Randonnées du dimanche (1/2 journée, journée, week-end) allure modérée (4 km/h)

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS Pl. du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	Nb Km
6 février	Commission « circuits » Guy et Dominique 06.66.41.01.67 06.72.89.92.82	13 H	MOUTHIERS	Place du Champ de foire	13h	
20 février	Nadine et Serge 06.15.46.59.06	13 h 30	Saint-Amand De Montmoreau	Place de L'église	14 h	12,5 Ou 9,5
6 mars	21 ème Boucles de la Boême					



BALADES FAMILIALES DU MERCREDI

2 février : rando 7 km sur Mouthiers
16 février : RV champ de foire Mouthiers à 14 h
pour rando 8 km à Magnac (sentier d'entéroches)
à 14 h 30 départ du parking derrière la mairie de Magnac

LUTTE CONTRE LE CANCER

« Un nouvel élan contre le cancer »

le 10 MARS à 16 h 30

BARBEZIEUX (au château)

C'est le nom donné à l'opération de prévention d'envergure menée conjointement par la Ligue contre le cancer, le réseau Onco-Poitou-Charentes et l'association régionale des caisses de Mutualité Sociale Agricole au coeur du territoire des Charentes et Sèvres-Vienne.

Un nouvel élan contre le cancer s'inscrit dans le cadre du 2ème plan cancer 2009-2013.

Cette action s'adresse à la population vivant en milieu rural souvent éloignée des grands centres hospitaliers et vise à faire connaître l'organisation locale des soins en matière de cancers, l'accompagnement des malades mis en oeuvre et

enfin sensibiliser le public sur l'importance de la prévention et du dépistage des cancers.

Cette manifestation est organisée toute la journée à Barbezieux. La matinée et l'après-midi jusqu'à 16 heures sont réservés aux scolaires. A 16 h 30, la manifestation est ouverte gratuitement à toute personne qui souhaite obtenir des informations sur le cancer.

Des associations et des professionnels de santé intervenant autour de cette maladie seront présents sur des stands pour répondre à toutes les questions que vous vous posez.

A 18 h 30, conférence du Dr Moimeaux dermatologue sur « le cancer de la peau », suivie d'une dégustation de produits locaux.

Réservez dès maintenant cette date sur votre agenda.

N'hésitez pas à venir vous renseigner, échanger, c'est ensemble que nous vaincrons le cancer!

Contact : Michèle GRIGNON

05.45.97.81.12
06.26.02.63.60

Le Comité Charente de la Ligue contre le cancer rappelle qu'il collecte toujours les téléphones portables usagés.

Vous pouvez faire le bon geste en déposant en mairie vos téléphones portables usagés au profit du comité Charente.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

16 décembre : Mathias JOURET
route de Fouquebrune
21 décembre : Maël LAURENT la croix Guillaud
25 décembre : Sacha PRIEURÉ le Grand Guillon

DÉCÈS

20 décembre : Gilbert CHABERNAUD
avenue du 24 août 44
31 décembre : Patrick VALLADE les Naulets

SUR VOTRE AGENDA

FEVRIER

5 : soirée parents d'élèves salle Gilles Ploquin
11 : AG MJC à la MJC
20 : repas cercle des aînés salle G. Ploquin 12 h
27 : loto du foot salle Gilles Ploquin à 14 h

MARS

2 : don du sang salle Gilles Ploquin 17 à 20h
5/6 : boucles de la Boème
13 : repas FNACA salle Gilles Ploquin
15 : AG Secours Populaire mairie 20 h 30
19 : Loto ADMR salle Gilles Ploquin 20 h 30

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême
Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE

LE MEDECIN DE GARDE

LE WEEK-END

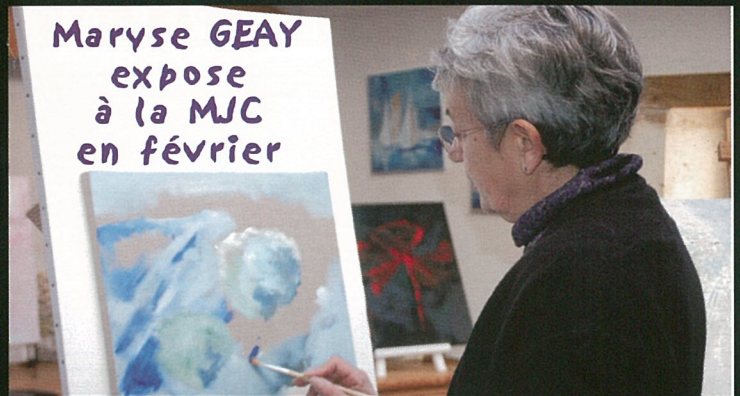
il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT
Photos Alain PORTE

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain
bulletin

Rendez vous en mars pour le N° 306 Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 février.
Les activités prévues jusqu'au 15 avril pourront y être annoncées.



L'amour du labour



Le 2ème trail de la Boème se prépare



Gymnastique Rythmique, Sportive... et poétique !

(Photos Alain PORTE)